**Compte-rendu réunuion du 23/03**

**Le circuit merveilleux**

* Présentation de l’équipe : 10 adultes, dont un directeur, un adjoint et un assistant sanitaire pour encadrer 47 enfants avec une majorité de 8-10 ans.
* Les groupes : les enfants seront répartis en fonction de leur âge par groupes de 5-6, pour la journée. Les groupes seront faits aussi selon la crainte des enfants devant les attractions. Il peut y avoir des ajustements en fonction des affinités.

La répartition dans les chambres est faite aussi en fonction des âges mais là aussi, on pourra réajuster selon les affinités. Il n’y a pas de mixité possible dans les chambres.

Que ce soit pour les groupes durant la journée ou pour les chambres, les enfants seront toujours encadrés par un adulte et ne seront jamais seuls.

* Trousseau : rappel du trousseau qui est sur le catalogue. Ajouter un maillot de bain car il y a une piscine à l’hôtel Explorer.
* Infirmerie : Pour tous les traitements, les parents devront fournir une ordonnance. Aucun médicament ne doit être laissé aux enfants. Je récupère tout le jour du départ.

L’assistant sanitaire est chargé de suivre tous les traitements et de soigner les petits bobos. Si un enfant est malade, il sera amené chez le médecin et les parents seront informés. Le CE avance les frais médicaux et pharmaceutiques et les parents iront au CE rembourser cette avance et récupèreront les fiches de remboursement.

Un point est fait sur les allergies alimentaires ou autres, sur les régimes spéciaux et sur les traitements.

* Ne pas amener d’objets de valeur ou de bijoux. Le CE n’est pas responsable en cas de perte ou de dégradation.

Les téléphones portables sont tolérés mais le CE n’est pas responsable en cas de perte ou de dégradation. Ils seront interdits durant les activités et les repas. Ils sont récupérés la nuit par les animateurs et rendus le lendemain matin.

Argent de poche : L’argent de poche laissé par les parents au CE est récupéré par les directeur. Possibilité de donner l’argent au directeur pour les autres car sinon en cas de perte ou de vol, on ne pourra rien faire.

Chaque enfant qui a donné son argent, aura une enveloppe qui sera gérée par les animateurs de groupes.

* Les règles de comportement dans la collectivité : respect des locaux, des personnes et des règles. En cas de problèmes, les parents seront avertis.
* Journée type :
* Lever entre 8h et 8h30
* Petit déjeuner
* Remonter pour ranger la chambre et faire sa toilette. Linge rangé, trousse de toilette rangée. Ne pas faire le lit.
* Aller au parc. Repas du midi pris au parc et le goûter.
* Retour à l’hôtel, douches et petites activités.
* Dîner
* Coucher échelonné en fonction des tranches d’âge et de l’état de fatigue des enfants.
* Distribution d’une fiche photocopiée aux parents qui rappelle le déroulé de la semaine
* 6 avril : rendez-vous 8h00 à la gare Saint Charles pour un départ 8h43.

Déjeuner pique-nique réservé auprès de la SNCF.

Arrivée 13h30 à Saint Pierre des Cors.

Transfert en bus jusqu’au Futuroscope et installation dans les chambres.

* 7 et 8 avril : journée dans le parc Futuroscope.

Repas pris à la cafétéria du parc.

* 9 avril : transfert zoo de Beauval.

Arrivée vers 11h00. Bagages laissés à la bagagerie de l’hôtel.

Repas pris dans le zoo.

* 10 avril : journée dans le zoo.
* 11 avril : transfert en bus pour Disney.

Déjeuner panier repas fourni par le zoo et pris en route.

Bagages laissés à la bagagerie de l’hôtel Explorer et entrée au parc

Possibilité de retourner au parc pour voir le feu d’artifice le soir.

* 12 avril : journée au parc
* 13 avril : journée au parc. Laisser les bagages au Disney Express et les récupérer avant de prendre le train.

Récupérer la box pique-nique au Disney village avant de prendre le train.

Départ à 18h10 de Marne la vallée et retour 22h07 à Marseille.